

Pic de pollution aux particules fines : quand le sage montre les cheminées, la préfecture regarde les voitures...

écrit par Maxime | 4 mars 2023



Tiens donc, le département de la Charente est victime d'un pic de pollution.

Comment se fait-ce ?

Avec 59 habitants au kilomètre carré, contre 20545 à Paris, on ne peut pas dire que ce soit la faute aux véhicules automobiles qui s'entasseraient dans une métropole... introuvable.

Et pour cause, seules 2 villes y font plus de 10.000 habitants, tandis que les deux tiers en ont moins de 1000.

Du côté du préfet de Macron, on a la solution.

Les voitures devront désormais rouler à 90 au lieu de 110 sur la seule route où il est possible de rouler à plus de 90 (le département étant dépourvu d'autoroute).

Et 70 au lieu de 90 sur les autres.

Quant aux gens, il faut qu'ils évitent de respirer.

Activité physique déconseillée, en intérieur comme en extérieur.

On serait à peine surpris qu'on nous conseille un suicide collectif pour réduire l'émission de particules.

Bref on est bien gouverné, même que la préfecture le fait dire par voie de presse.

Mais l'essentiel est ailleurs.

Inflation galopante, pauvreté croissante due à la préférence étrangère, dont la guerre en Ukraine, une mauvaise gestion de la crise sanitaire ne profitant qu'aux entreprises...

Le Français rural n'a plus de quoi se chauffer et fait donc chauffer du bois dans de vieilles cheminées mal entretenues,

et n'importe quel bois, celui qu'il trouve dans les forêts environnantes, des arbres du jardin coupés en urgence...

<https://www.quechoisir.org/decryptage-chauffage-au-bois-gare-a-la-pollution-n70855/>

Avec, outre le risque d'incendie face auquel on sera démuni en campagne (<https://resistancerepublicaine.com/2023/02/20/haine-de-la-france-rurale-macron-neron-laissera-vos-maisons-bruler/>), celui de polluer massivement l'air.

<https://www.charentelibre.fr/particules-fines-vitesse-limitee-sur-les-nationales-et-departementales-de-la-charente-14280831.php>

Pour le préfet, c'est facile. On ferme les yeux sur le phénomène. On ne parle pas des difficultés de chauffage des Français.

C'est la faute aux diesels, aux bagnoles ! Tous à 70 à l'heure, vous roulez trop vite, même les voitures électriques... !!

Comme si les patelins de quelques centaines d'habitants comme « Les Nègres » étaient comparables au périphérique des grandes villes.

<https://resistancerepublicaine.com/2023/01/23/karfa-sirra-di-allo-obscur-ecolo-conseiller-regional-aura-eu-la-peau-des-negres/>

Alors on progresse encore en Absurdie, tant on a banalisé les atteintes aux libertés fondamentales pour les citoyens normaux.

INTERDIT, INTERDIT, encore INTERDIT ! Macron et ses sbires n'ont que ça à la bouche.

Encore des restrictions, de l'écologie culpabilisante, des

caprices d'Ubu roi... pour mieux faire oublier ses échecs et leurs conséquences !

Dans le détail, l'allure tolérée sur les routes nationales est abaissée de 110 km/h à 90. Sur les portions de nationales et départementales limitées à 90 ou 80 km/h, on ne roule plus qu'à 70. Autre règle : « Reporter les pratiques d'écobuage, de brûlages dirigés et de toute opération de brûlage à l'air libre », ordonne la préfecture.

*Par ailleurs, toutes les industries munies d'un plan d'action en cas d'épisode de pollution doivent l'activer. « Les autres établissements doivent [...]reporter certaines opérations émettrices de particules, mettre en fonctionnement de systèmes de dépollution renforcés, réduire l'activité sur les chantiers générateurs de poussières et réduire l'utilisation de groupes électrogènes. » **Les autorités recommandent aux particuliers de limiter leurs activités physiques en extérieur comme en intérieur.***

<https://www.charentelibre.fr/particules-fines-vitesse-limitee-sur-les-nationales-et-departementales-de-la-charente-14280831.php>

Note de Christine Tasin

Pour cette fois, je ne serai pas d'accord avec Maxime (mais aussi, évidemment, en désaccord avec le Préfet qui s'attaque aux voitures). **Hors de question pour moi de mettre à l'index les cheminées, derniers espaces de liberté dans ce monde totalitaire, à l'heure où les cheminées, justement, sont dans le collimateur... chauffez-vous propre !.** Ils avaient déjà voulu interdire les cheminées à foyer ouvert à Paris il y a quelques années, et pour une fois la nunuche Royal avait

fait quelque chose de bien en annulant l'interdiction (sans doute que son appartement parisien contient des cheminées au charme desquelles la bonne femme est sensible).

<https://resistancerepublicaine.com/2013/11/18/les-parisiens-nont-plus-le-droit-de-faire-de-feux-de-cheminee-et-ne-disent-rien/>

Le vrai problème est que l'on puisse souscrire à leurs conneries d'émissions de particules ! Nos ancêtres qui se sont chauffés exclusivement au feu de bois dans des cheminées ouvertes, et avec n'importe quel bois, même humide, même celui des vieux meubles sacrifiés quand on gèle littéralement n'ont jamais eu de soucis avec cela.

Ils veulent délibérément nous interdire l'autonomie et nous rendre dépendants de l'électronique, de l'électricité... pour empêcher toute révolte, que dis-je, toute révolution qui nous empêcherait de survivre d'une manière ou d'une autre.

<https://resistancerepublicaine.com/2023/01/06/a-present-ils-veulent-vous-convaincre-de-ne-pas-utiliser-de-chauffage-dappoint/>

Je vous renvoie à un fameux article de François des Groux (qui termine les études qu'il a entreprises et qui devrait bientôt nous revenir, pour notre plus grand plaisir et surtout celui de nos lecteurs), article qui fait partie des plus lus de notre histoire. Je vous invite tous à le relire et à lire les très nombreux commentaires sur le sujet.

<https://resistancerepublicaine.com/2019/11/15/ecologie-vers-une-interdiction-des-foyers-ouverts-et-du-chauffage-au-bois/>